

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 187**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY / MME. MARINE PUSTORINO**

---

**OBJET**

Actions d'encadrement socio-professionnel au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : conventions liant le Département des Bouches-du-Rhône et diverses associations

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'insertion  
04.13.31.73.76**

## PRESENTATION

Depuis le 1er décembre 2008, le Département est chef de file de la politique publique d'insertion et, à ce titre, il a en charge l'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et/ou professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique, si et seulement si, il est titulaire d'un contrat d'engagement réciproque (CER).

La demande présentée dans le rapport ressort de cette politique obligatoire. Elle est portée par des associations.

L'action relève de l'accompagnement professionnel.

Les personnes relevant de cet accompagnement professionnel sont des personnes proches de l'emploi, dont les problèmes périphériques sont limités et n'entravent pas une dynamique d'accès à l'emploi.

Le Conseil départemental a inscrit le présent dispositif dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI). Ce document définit sa politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins et l'offre locale, et en planifie les actions.

Pour toutes ces actions, la collectivité a convenu de financer en participant pour la première partie aux dépenses de structure et pour la seconde partie aux résultats obtenus, selon l'action. En aucun cas il ne s'agit de subvention de fonctionnement des dites associations et entreprise d'Insertion.

Dans le cadre du PDI, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône affirme sa volonté de dynamiser les parcours vers la reprise d'activité, et faire des emplois d'étape de parcours un tremplin vers l'emploi durable qui contient notamment l'insertion par l'activité économique.

En effet, le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique permet aux personnes en difficulté sociale et professionnelle d'acquérir une expérience professionnelle puis d'accéder à un emploi durable par le développement d'un savoir-être et d'un savoir-faire.

A cette fin, les structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) assurent, sur une durée maximale de 2 ans, une action d'encadrement technique et professionnel dénommée « tutorat ».

Par délibération n°258, adoptée par la Commission Permanente, le 29 juin 2007, les modalités d'attribution de subventions, pour les actions d'encadrement socioprofessionnel au sein des SIAE, ont été fixées pour les Ateliers ou Chantiers d'Insertion (ACI) comme suit :

## **Action d'encadrement dans les Ateliers ou Chantiers d'Insertion (ACI)**

Un ACI est un dispositif d'insertion ayant l'agrément de SIAE et conventionné par l'Etat après avis du Conseil Départemental pour l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE). Il a pour vocation l'embauche et la mise en situation de travail, sur des actions collectives, de personnes présentant des difficultés sociales et professionnelles.

Dans le cadre des ACI, les contrats de travail ont une durée hebdomadaire de 26 heures modulables, dont, en moyenne, 20 heures de production et 6 heures consacrées aux activités de formation et d'accompagnement.

Au delà de 6 postes agréés par le CDIAE, 50%, a minima, de la totalité des postes à pourvoir doivent être attribués à des bénéficiaires du RSA socle.

La fonction de tutorat est financée pour un montant de 3.500 € par an et par bénéficiaire, à partir de 3 postes attribués à des bénéficiaires du RSA socle, recrutés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).

**Il est donc proposé de financer les 10 actions d'Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI) décrites en détail dans le tableau ci-après :**

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire d'intervention	Plus-value de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département 2017 Cofinancements publics hors contrats aidés Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU - Réunion CTD - Projet
<p><b>ACTA VISTA</b></p> <p><b>Statut</b> : association</p> <p><b>Adresse</b> : Fort Saint Nicolas – 1 Bd Charles Livon – 13007 Marseille</p> <p><b>Président</b> : Monsieur Pierre Pavin de Lafarge</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« Chantier d'Insertion et de Formation qualifiante Grand Fort St Nicolas »</p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Marseille</p>	<p>Ce chantier d'insertion concerne la restauration des bâtiments et des remparts du Fort Saint-Nicolas, site du patrimoine historique de la commune de Marseille, sous le contrôle de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et des Bâtiments de France.</p> <p>Il permet l'acquisition des techniques de base en maçonnerie traditionnelle et taille de pierre.</p> <p>Les salariés en insertion bénéficient d'une formation technique et qualifiante en partenariat avec l'AFPA (Association de Formation Professionnelle des Adultes) leur permettant de présenter le titre professionnel de « Maçon du bâti ancien ».</p> <p>Ce titre est valorisant pour les bénéficiaires dont le niveau de qualification est généralement faible. De plus, afin d'améliorer les sorties vers l'emploi, un suivi régulier du chantier a lieu en collaboration avec les chefs de projet du chantier et l'équipe ressource-insertion de Pôle Emploi.</p> <p><b>Le bilan intermédiaire de l'action en cours</b> atteste que sur les 122 salariés ayant intégré l'action, 57 BRSA ont été renouvelés.</p> <p>22 sorties positives ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 BRSA ont été recrutés en CDI ;</li> <li>- 2 BRSA ont été recrutés en CDD de plus de 6 mois ;</li> <li>- 6 BRSA ont été recrutés en CDD de moins de 6 mois ;</li> <li>- 1 BRSA a été recruté en CDD temps plein ;</li> <li>- 2 BRSA ont intégré une Entreprise d'Insertion (EI) ;</li> <li>- 7 BRSA ont intégré une formation qualifiante.</li> </ul> <p><b>Le bilan final de l'action précédente</b> atteste que sur 155 salariés ayant intégré le dispositif, 93 BRSA ont intégré l'action. Par ailleurs, 51 BRSA sont sortis du dispositif de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA s'est lancé dans la création d'entreprise ;</li> <li>- 3 BRSA sont en CDI ;</li> <li>- 3 BRSA sont en contrat de professionnalisation ;</li> <li>- 15 BRSA ont intégré une formation qualifiante ;</li> <li>- 9 BRSA ont obtenu un CDD de plus de 6 mois ;</li> <li>- 14 BRSA ont obtenu un CDD de moins de 6 mois ;</li> <li>- 6 BRSA ont intégré une entreprise d'insertion (EI).</li> </ul>	<p>98 postes en insertion dont <b>59 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>206.500,00 €</b> soit 3.500,00 € X 59 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics :</b> Région: 56.977,00 € Autre : 30.000,00 €</p> <p><b>Montant financé en 2015/2016 :</b> 206.500,00 € pour 59 BRSA</p>	<p><b>2016.7/99</b></p> <p>INS-000621</p> <p>CTD du 07/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015/2016</p>

<p><b>AIX EMPLOI RELAIS ENVIRONNEMENT (AERE)</b></p> <p><b>statut</b> : association</p> <p><b>adresse</b> : « Le Nautilus » - 16 rue Jules Verne – 13090 Aix-en-Provence</p> <p><b>président</b> : Monsieur Jean-Philippe Vachin</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« <b>Nettoisement et embellissement des entrées de villes et de villages de la CPA</b> »</p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Aix-en-Provence / Gardanne</p>	<p>L'association AIX EMPLOI RELAIS ENVIRONNEMENT (AERE) œuvre dans le Pays d'Aix en faveur de la lutte contre les précarités socio professionnelles. Ce chantier fonctionne depuis 10 ans en entrées et sorties permanentes. Les salariés en insertion sont recrutés sur des postes « d'agent de propreté urbaine » (APU) et réalisent les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- débroussaillage;</li> <li>- dépollution ;</li> <li>- taille de haies et d'arbustes ;</li> <li>- tonte ;</li> <li>- mise en valeur des murets.</li> </ul> <p>Afin de développer son activité sur l'ensemble de la Communauté du pays d'Aix, AERE démarché directement les communes en proposant ses services. Les salariés bénéficient d'une formation métier « espaces verts » avec 25 heures consacrées à la sécurité et 25 heures à l'utilisation d'engins ainsi que d'autres formations liées à la recherche d'emploi et aux savoirs de bases.</p> <p><b>Le bilan intermédiaire de l'action en cours</b> atteste que 14 BRSA ont été recrutés sur l'action. 4 BRSA sont sortis du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 BRSA sont en recherche d'emploi;</li> <li>- 1 BRSA est sorti du dispositif pour des problématiques de santé.</li> </ul> <p><b>Le bilan final de l'action précédente</b> atteste que 6 BRSA sont sortis du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA a été recruté en CDDI ;</li> <li>- 1 BRSA a été recruté en intérim ;</li> <li>- 1 BRSA a obtenu un CDD de plus de 6 mois ;</li> <li>- 1 BRSA a obtenu un CDD de moins de 6 mois ;</li> <li>- 1 BRSA est en recherche d'emploi ;</li> <li>- 1 BRSA poursuit une formation.</li> </ul>	<p>30 postes en insertion dont <b>15 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>52.500,00 €</b></p> <p>3.500,00 € x 15 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics</b> : Commune : 120.000,00 € Région : 54.739,00 €</p> <p><b>Montant financé en 2015/2016</b> : 52.500,00 € pour 15 BRSA</p>	<p><b>2016.7/96</b></p> <p>INS-000636</p> <p>CTD du 07/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015/2016</p>
<p><b>AIX EMPLOI RELAIS ENVIRONNEMENT (AERE)</b></p> <p><b>statut</b> : association</p> <p><b>adresse</b> : « Le Nautilus » - 16 rue Jules Verne – 13090 Aix-en-Provence</p> <p><b>président</b> : Monsieur Jean-Philippe Vachin</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« <b>Embellissement de l'autoroute A51 et de la RN296 traversant le Pays d'Aix</b> »</p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Aix-en-Provence / Gardanne</p>	<p>Le champ d'intervention de ce chantier s'inscrit dans le secteur des espaces verts et notamment, le fauchage, le débroussaillage et le nettoyage des abords de l'A51, de la RN 296 et de l'échangeur de Jas de Bouffan. Les salariés en insertion sont recrutés sur des postes d'APU (Agent de Propreté Urbaine) et bénéficient de formations sur les espaces verts, les savoirs de base, et sur la sécurité des chantiers autoroutiers dispensées par la Direction des Interventions Routière méditerranée (D.I.R).</p> <p>Ce chantier permet aux salariés en insertion de renouer avec les mécanismes de l'emploi et de définir un projet professionnel tout en acquérant des compétences professionnelles liées au secteur d'activité des espaces verts. Ce chantier vise l'insertion dans le monde du travail de personnes éloignées de l'emploi et leur accompagnement en collaboration avec les prescripteurs dans le but de résoudre de manière optimale leurs difficultés sociales.</p> <p><b>Le bilan intermédiaire de l'action en cours</b> atteste que 6 BRSA ont intégré le l'action. 6 BRSA sont sortis du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA est en recherche d'emploi ;</li> <li>- 5 BRSA ont quitté l'action.</li> </ul> <p><b>Le bilan final de l'action précédente</b> atteste que 17 BRSA sont sortis du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 BRSA sont sortis en emploi de transition ;</li> <li>- 2 BRSA ont trouvé un emploi durable (1 BRSA a créé son entreprise et 1 repris la gestion d'un commerce).</li> </ul>	<p>18 postes en insertion dont <b>9 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>31.500,00 €</b></p> <p>3.500,00 € x 9 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics</b> : Région : 33.516,00 € Métropole : 10.000,00 € SPIP : 20.500,00 €</p> <p><b>Montant financé en 2015/2016</b> : 31.500,00 € pour 9 BRSA</p>	<p><b>2016.7/94</b></p> <p>INS-000638</p> <p>CTD du 07/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015/2016</p>

<p><b>AIX EMPLOI RELAIS ENVIRONNEMENT (AERE)</b></p> <p><b>statut</b> : association</p> <p><b>adresse</b> : « Le Nautilus » - 16 rue Jules Verne – 13090 Aix-en-Provence</p> <p><b>président</b> : Monsieur Jean-Philippe Vachin</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p><b>«Chantier d'Insertion Les Olivades et les Restanques»</b></p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Aix-en-Provence / Gardanne</p>	<p>D'une part, le chantier d'Insertion constitue un support afin de remobiliser des salariés en difficulté d'insertion professionnelle. En effet, il leur assure la mise en place d'outils nécessaires pour un accès à l'emploi ou à une formation.</p> <p>L'activité de cet ACI est centrée sur le secteur agricole et plus particulièrement l'oléiculture, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tailles et traitement des oliviers ;</li> <li>- travail du sol ;</li> <li>- récoltes d'oliveraies ;</li> <li>- vente d'huile ;</li> <li>- entretien d'espaces verts (entretien de jardin et l'abattage d'arbre).</li> </ul> <p>D'autre part, ce chantier permet à des demandeurs d'emploi en grande difficulté socio professionnelle de s'insérer dans le monde du travail grâce à l'acquisition de compétences en ouvrage de maçonnerie en pierres sèches et espaces verts. Ces 2 chantiers, dont le support pédagogique est l'environnement, couvre deux champs d'interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1. la réalisation de travaux de maçonnerie pour la rénovation et la réalisation de murs en pierres sèches sur le territoire de la communauté du Pays d'Aix et de l'Aggloprovence (district du pays Salonnais) ;</li> <li>- 2. la réalisation de divers travaux de débroussaillage de grands espaces et entretien de vergers (nettoyage, taille, petit élagage) des Domaines du territoire de la Communauté du Pays d'Aix et de l'Aggloprovence.</li> </ul> <p><b>Le bilan intermédiaire de l'action en cours</b> atteste que 6 BRSA ont intégré l'action, et 6 BRSA sont sortis du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA a obtenu un CDD de plus de 6 mois ;</li> <li>- 4 BRSA sont en recherche d'emploi;</li> <li>- 1 BRSA est en formation.</li> </ul> <p><b>Le bilan final de l'action précédente</b> atteste que 8 BRSA sont sortis du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA s'est lancé dans la création d'entreprise ;</li> <li>- 1 BRSA a obtenu un CDD de plus de 6 mois ;</li> <li>- 1 BRSA a obtenu un CDDI ;</li> <li>- 2 BRSA ont intégré une formation ;</li> <li>- 3 BRSA en recherche d'emploi.</li> </ul>	<p>24 postes en insertion dont <b>13 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>45.500,00 €</b></p> <p>3.500,00 € x 13 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics :</b> Région : 33.516,00 € Métropole : 10.000,00 € SPIP : 20.500,00 €</p> <p><b>Montant financé en 2015/2016</b> : 45.500,00 € pour 13 BRSA</p>	<p><b>2016.7/95</b></p> <p>INS-000682</p> <p>CTD du 07/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015/2016</p>
--	---	--	---	--	---

<p><b>AMELI OUEST PROVENCE</b></p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : 52 Bd Déthéz – 13800 Istres</p> <p><u>présidente</u> : Madame Najet Pillier</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p><b>«Chantier d'Insertion Aménagements d'espaces naturels et bâtis»</b></p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Istres / Commune de Port St Louis</p>	<p>Ce chantier consiste en la réfection des arènes municipales, ainsi qu'à l'amélioration et l'aménagement des espaces communs de la cité Allende propriété située sur la Commune de Port St Louis.</p> <p>Les travaux concernent plusieurs secteurs d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les espaces verts (débroussailler, élaguer, tronçonner, préparer un terrain pour des plantations...);</li> <li>- la maçonnerie paysagère (création de voies de circulation, pose de clôture,...);</li> <li>- le bâtiment (travaux de peinture de voierie et de maçonnerie).</li> </ul> <p>AMELI met aussi en place le Certificat Qualification Professionnelle « salarié polyvalent » étape vers une formation qualifiante.</p> <p><b>Le bilan intermédiaire de l'action en cours</b> atteste que 15 BRSA ont été recrutés sur l'action, 6 BRSA sont sortis du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA a été embauché en CDDI ;</li> <li>- 1 BRSA s'est lancé dans la création d'entreprise ;</li> <li>- 2 BRSA sont en recherche en d'emploi ;</li> <li>- 2 BRSA ont intégré une formation.</li> </ul> <p><b>Le bilan final de l'action précédente</b> atteste que 6 BRSA sont sortis du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 BRSA ont obtenu un CDD de plus de 6 mois ;</li> <li>- 1 BRSA a obtenu un contrat d'intérim ;</li> <li>- 1 BRSA a intégré une formation (CAP petite enfance) ;</li> <li>- 2 BRSA sont en recherche active d'emploi.</li> </ul>	<p>12 postes en insertion dont <b>6 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>21.000,00 €</b></p> <p>3.500,00 € x 6 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics :</b>  Direccte : 173.319,00 €  Politique de la Ville : 31.500,00€  Commune : 40.000,00 €  Métropole : 5.000,00 €  Région : 25.070,00 €</p> <p><b>Montant financé en 2015/2016</b> : 21.000,00 € pour 6 BRSA</p>	<p><b>2016.8/113</b></p> <p>INS-000695</p> <p>CTD du 07/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015/2016</p>
---	--	--	--	--	--

<p><b>AIX MULTI SERVICES</b></p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : 424 Chemin du Viaduc – La Pauliane – 13090 Aix-en-Provence</p> <p><u>président</u> : Monsieur Daniel Ruiz</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p><b>«Chantier d'Insertion Espaces verts et naturels du Pays d'Aix»</b></p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Aix-en-Provence / Gardanne</p>	<p>L'association AMS est missionnée par convention avec la ville d'Aix-en-Provence, notamment avec la Direction des Espaces Verts, le Service des sports, ainsi qu'avec les Syndicats Intercommunaux pour les secteurs de l'Arc, la Touloubre et Sainte-Victoire.</p> <p>L'objectif de l'action consiste à permettre aux salariés en insertion de travailler dans le secteur des espaces paysagers et naturels classés (débroussaillage, taille, jardinage, élagage, entretien des pelouses, des zones forestières, rives des cours d'eau,...) et d'apprendre les métiers traditionnels, en fonction des commandes passées par la commune d'Aix-en-Provence.</p> <p>Une formation en espaces verts est également proposée afin de parfaire le savoir des bénéficiaires.</p> <p><b>Le bilan intermédiaire de l'action en cours</b> atteste que 8 BRSA sont sortis du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 BRSA ont été embauchés en CDDI ;</li> <li>- 4 BRSA sont en recherche d'emploi ;</li> <li>- 2 BRSA ont abandonné.</li> </ul> <p><b>Le bilan final de l'action précédente</b> atteste que 14 sorties ont été comptabilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 BRSA ont intégré une formation qualifiante ;</li> <li>- 4 BRSA ont quitté le dispositif pour des raisons médicales ;</li> <li>- 7 BRSA sont en recherche d'emploi.</li> </ul>	<p>40 postes en insertion dont <b>20 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>70.000,00 €</b></p> <p>3.500,00 € x 20 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics :</b> Région : 94.200,00 € Justice : 5.000,00 € Ville d'Aix : 125.000,00 € Métropole : 192.500,00 € Autofinancement : 193.000,00 €</p> <p><b>Montant financé en 2015/2016 :</b> 70.000,00 € pour 20 BRSA</p>	<p><b>2016.7/86</b></p> <p>INS-000642</p> <p>CTD du 07/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015/2016</p>
<p><b>IE13</b></p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : Le Bel Ormeau – Bât H – 373 Avenue Jean-Paul Coste – 13090 Aix-en-Provence</p> <p><u>président</u> : Monsieur Nordine El Miri</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p><b>«Chantier d'Insertion Protection des massifs forestiers»</b></p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Aix-en-Provence / Gardanne</p>	<p>L'IE 13 développe des outils de remise à l'emploi en faveur de publics en insertion fragilisée. Cette action fait coexister 2 actions complémentaires portées par l'IE13.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'action « <b>Protection des Massifs Forestiers</b> » ;</li> <li>- l'action « <b>Revalorisation du Patrimoine Naturel</b> ».</li> </ul> <p>Elle répond à une des préoccupations de la Communauté du Pays d' Aix (CPA) d'organiser des chantiers sur la problématique de la protection des massifs forestiers dans le cadre de la prévention incendie et la restauration des patrimoines forestiers.</p> <p>Les activités de ce chantier sont diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- débroussaillage, taille d'arbres et d'arbustes ;</li> <li>- abattage sélectif d'arbres, broyage ;</li> <li>- nettoyage et de l'enlèvement des débris et autres résidus.</li> </ul> <p><b>Le bilan intermédiaire de l'action en cours</b> atteste que 8 BRSA sont sortis du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA a été embauché en CDD ;</li> <li>- 1 BRSA a intégré une ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion) ;</li> <li>- 4 BRSA sont en formation ;</li> <li>- 2 BRSA sont sortis du dispositif.</li> </ul> <p><b>Le bilan final de l'action précédente</b> atteste que 7 BRSA sont sortis du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA a intégré une formation qualifiante ;</li> <li>- 1 BRSA a obtenu un CDI à temps partiel ;</li> </ul>	<p>16 postes en insertion dont <b>8 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>28.000,00 €</b></p> <p>3.500,00 € x 8 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics :</b> Région : 24.222,00 € Commune de Lançon : 12.000,00 € Autofinancement : 32.323,00 €</p> <p><b>Montant financé en 2015/2016 :</b> 28.000,00 € pour 8 BRSA</p>	<p><b>2016.7/85</b></p> <p>INS-000673</p> <p>CTD du 07/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015/2016</p>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA a obtenu un contrat d'intérim de moins de 6 mois ;</li> <li>- 4 BRSA sont en recherche d'emploi.</li> </ul>			
<p><b>IE13</b></p> <p><b>statut</b> : association</p> <p><b>adresse</b> : Le Bel Ormeau – Bât H – 373 Avenue Jean-Paul Coste – 13090 Aix-en-Provence</p> <p><b>président</b> : Monsieur Nordine El Miri</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p><b>«Chantier d'Insertion Revalorisation du patrimoine»</b></p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Aix-en-Provence / Gardanne</p>	<p>Cette action s'inscrit dans le cadre de la participation au développement local et aux politiques d'insertion socio professionnelles. Les activités de ce chantier s'articulent autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'entretien des espaces collectifs ;</li> <li>- l'aménagement des parterres ;</li> <li>- la construction de muret et réhabilitation de chemin de pierre ;</li> <li>- l'entretien des abords de canaux ou de rives d'étangs.</li> </ul> <p>Les interventions se réalisent sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix (CPA). Les chantiers d'insertion sont organisés autour de la problématique de la protection des massifs forestiers dans le cadre de la prévention des incendies et de la revalorisation du patrimoine local. De plus, l'IE 13 dispose d'un réseau de partenaires notamment dans le domaine de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et de l'accompagnement socioprofessionnel ce qui permet de former et d'orienter les BRSA de manière réactive et pertinente.</p> <p><b>Le bilan intermédiaire de l'action en cours</b> atteste que 2 BRSA ont intégré une formation.</p> <p><b>Le bilan final de l'action précédente</b> atteste que 7 BRSA sont sortis de l'action de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA a obtenu un CDD de remplacement de plus de 6 mois ;</li> <li>- 1 BRSA a été embauché en CDDI ;</li> <li>- 1 BRSA a été embauché en contrat d'intérim de moins de 6 mois ;</li> <li>- 3 BRSA ont intégré une formation qualifiante ;</li> <li>- 1 BRSA a intégré une formation non qualifiante.</li> </ul>	<p>16 postes en insertion dont <b>8 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>28.000,00 €</b></p> <p>3.500,00 € x 8 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics :</b> Région : 24.222,00 € Commune de Lançon : 12.000,00 € CPA : 76.000,00 € Autofinancement : 32.323,00 €</p> <p><b>Montant financé en 2015/2016 :</b> 28.000,00 € pour 8 BRSA</p>	<p><b>2016.7/87</b></p> <p>INS-000671</p> <p>CTD du 07/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015/2016</p>

<p><b>IE13</b></p> <p><b>statut</b> : association</p> <p><b>adresse</b> : Le Bel Ormeau – Bât H – 373 Avenue Jean-Paul Coste – 13090 Aix-en-Provence</p> <p><b>président</b> : Monsieur Nordine El Miri</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p><b>«Chantier d'Insertion Embellissement des Espaces collectifs de proximité »</b></p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Aix-en-Provence / Gardanne</p>	<p>Cette action s'inscrit dans les orientations de la politique de la commune d'Aix-en-Provence d'apporter une meilleure qualité de vie aux locataires des quartiers d'habitat social dans l'objectif de remédier aux difficultés des bailleurs sociaux dans l'entretien des abords des logements.</p> <p>Ce chantier d'insertion s'articule autour de deux axes majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'embellissement : nettoyage, entretien, jardinage ;</li> <li>- le « petit » aménagement urbain : amélioration de la circulation des zones piétonnières, mise en place d'espaces verts, taille, pose de clôtures et de murets, aménagements de chemins...</li> </ul> <p><b>Le bilan intermédiaire de l'action en cours</b> atteste que 5 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 BRSA ont intégré une entreprise d'insertion (EI) ;</li> <li>- 1 BRSA a obtenu un CDD de moins de 6 mois ;</li> <li>- 2 BRSA sont en recherche d'emploi.</li> </ul> <p><b>Le bilan final de l'action précédente</b> atteste que 7 BRSA sont sortis du dispositif de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA a obtenu un CDD de plus de 6 mois ;</li> <li>- 1 BRSA a intégré une formation ;</li> <li>- 5 BRSA sont en recherche active d'emplois.</li> </ul>	<p>24 postes en insertion dont <b>12 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>42.000,00 €</b></p> <p>3.500,00 € x 12 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics</b> : Région : 36.333,00 € Commune de Lançon : 12.000,00 € CPA : 40.000,00 € Autofinancement : 159.370,00 €</p> <p><b>Montant financé en 2015/2016</b> : 42.000,00 € pour 12 BRSA</p>	<p><b>2016.7/88</b></p> <p>INS-000670</p> <p>CTD du 07/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015/2016</p>
<p><b>IE13</b></p> <p><b>statut</b> : association</p> <p><b>adresse</b> : Le Bel Ormeau – Bât H – 373 Avenue Jean-Paul Coste – 13090 Aix-en-Provence</p> <p><b>président</b> : Monsieur Nordine El Miri</p>	<p>Type d'action : Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p><b>«Chantier d'Insertion Aménagement urbain et valorisation des espaces boisés »</b></p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p> <p>Istres / Martigues / Marignane / Vitrolles</p>	<p>Dans le cadre du contrat urbain de cohésion de Vitrolles, l'IE 13 met en œuvre depuis avril 2012 un chantier d'insertion axé sur l'entretien des espaces verts, naturels et la réhabilitation des espaces collectifs sur Vitrolles. Par ailleurs, il permet à un public éloigné de l'emploi d'acquérir des connaissances et de travailler sur un projet professionnel par le biais d'une étape de parcours afin de trouver un emploi durable.</p> <p><b>Le bilan intermédiaire de l'action en cours</b> atteste que 4 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 BRSA a intégré une formation ;</li> <li>- 3 BRSA sont en recherche active d'emploi.</li> </ul> <p><b>Le bilan final de l'action précédente</b> atteste que 6 BRSA sont sortis du dispositif de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 BRSA ont obtenu un CDDI ;</li> <li>- 2 BRSA ont obtenu un contrat d'intérim ;</li> <li>- 2 BRSA ont abandonné.</li> </ul>	<p>16 postes en insertion dont <b>8 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p><b>28.000,00 €</b></p> <p>3.500,00 € x 8 BRSA</p> <p><b>Cofinancements publics</b> : CPA : 65.000,00 € Région : 24.222,00 €</p> <p><b>Montant financé en 2015/2016</b> : 28.000,00 € pour 8 BRSA</p>	<p><b>2016.7/111</b></p> <p>INS-000672</p> <p>CTD du 07/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2015/2016</p>
<p><b>TOTAL :</b></p> <p><b>158 postes BRSA</b> sur un an, recrutés en CDDI, sur 10 ACI</p>				<p><b>553.000,00 €</b></p>	



## INCIDENCES FINANCIÈRES

En cas de décision favorable et conformément aux conventions, dont les projets correspondent à la convention type d'action d'encadrement IAE prévue à cet effet, ces actions seront financées sous réserve de la disponibilité des crédits de paiement au titre du budget 2017 :

Programme	Opération	Libellé	Imputation	Engagement
16015	1007138	Aide à l'encadrement des structures d'insertion	Chapitre 017 Fonction 564 Article 6574	<b>553.000,00 €</b>

## CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de la Déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

